

SOUS-TRAITANCE

Le Maroc s'exporte

Le débat sur l'usage de la torture par l'Administration Bush rebondit. Barack Obama n'a pas exclu, mardi 21 avril, que des poursuites puissent être engagées contre d'anciens responsables de l'administration de son prédécesseur ayant assuré une couverture juridique au recours, par la CIA, de méthodes d'interrogatoire musclées. En parallèle, l'angoisse grandit chez les sécuritaires marocains. Dans quatre mémos secrets adressés au directeur juridique de la CIA, John Rizzo, entre 2002 et 2005, par des juristes du département de la justice, les tortures infligées aux détenus jugés comme de dangereux terroristes sont détaillées avec une précision scientifique. Les documents, déclassifiés sur ordre du président Obama, ont été publiés le 16 avril, créant stupeur et polémique à Washington. Et d'autres suivront, et confirmeront peut-être les accusations portées par des victimes de la



CIA (Services secrets américains) à l'encontre du Maroc. Le Maroc, qui a activement coopéré au programme de sous-traitance des interrogatoires, a-t-il aussi accepté d'accueillir sur son sol un ou plusieurs «sites noirs» de la CIA ? L'enquête du *Post* ne le confirme pas, désignant plutôt certaines républiques d'Europe de l'Est, libérées du joug de l'ex-Union soviétique et formant dorénavant «la Nouvelle Europe», chère aux néo-conservateurs au pouvoir à la Maison-Blanche. Cependant, un ex-agent de la DST avait confirmé au *Journal Hebdomadaire* qu'il avait assisté à une opération de transfert de détenus à la base aérienne de Salé en 2006. Binyam Mohammed Al Habashi en sait quelque chose. Ce Britannique d'origine éthiopienne affirme, dans un témoignage recueilli par Amnesty en septembre dernier, avoir été détenu et torturé au Maroc pendant 18 mois. En décembre dernier, Amnesty International avait aussi rapporté que des agents marocains avaient participé à des interrogatoires musclés en Mauritanie.